

# PROCEDURE PPI STCM B2



## GUIDE D'INFORMATION & DE PREVENTION DES RISQUES INDUSTRIELS

A L'usage des riverains inscrits dans le périmètre du Plan Particulier d'Intervention du site STCM B2 (Route d'étampes).

### Que faire en cas d'alerte et de déclenchement de la sirène PPI ?

STCM travaille au quotidien avec les autorités pour, non seulement réduire le potentiel de dangers et la probabilité de survenance des événements accidentels, mais aussi former et informer les salariés, les entreprises intervenantes sur la conduite à tenir en cas d'alerte. **Le but de cette brochure est d'informer la population locale sur la conduite à tenir en cas de déclenchement de la sirène PPI, merci d'y consacrer quelques minutes pour en prendre connaissance.**



**Conserver cette fiche : savoir c'est  
réagir vite et efficacement**

Les installations classées sont soumises à des réglementations strictes pour limiter à la source et gérer la sécurité au quotidien. Un Plan Particulier d'Intervention (PPI) a été mis en place avec les autorités locales pour réagir en cas d'incident ou d'accident susceptible d'avoir un impact sur la sécurité, la santé ou l'environnement.

## HISTORIQUE/ ACTIVITE



En 1962, création de l'usine de Bazoches-les Gallerandes sur le site B1 près du village, puis en 1970 la création du site B2 près du village d'ACQUEBOUILLE. STCM est une filiale du groupe ECOBAT Technologies, spécialisé dans la fabrication de plomb, d'alliages de plomb et de plomb laminé.

STCM c'est aussi :

- 60 000 tonnes de batteries usagées recyclées par an
- 8 000 m<sup>3</sup> d'électrolyte provenant des batteries, neutralisés par an
- 8 000 tonnes d'autres déchets de plomb, recyclées par an
- Et jusqu'à 30 000 tonnes de plomb et d'alliages de plomb produits par an

## REGLEMENTATIONS

L'établissement est classé SEVESO seuil haut, du fait de son stockage de pâte de plomb (mélange de sulfate et d'oxyde de plomb).

L'exploitation du site est autorisée par arrêté préfectoral et répond aux

## DANGERS POTENTIELS ET EFFETS PREVISIBLES

Les **dangers potentiels** sont liés aux **incendies de stockages de batteries usagées**. Les **effets prévisibles** sont des effets de **nuages toxiques**, provenant des incendies de stockages de batteries usagées.

## MESURES DE PREVENTION ET DE REDUCTION DES RISQUES ;

- Une **politique de prévention** avec un **Système de Gestion de la Sécurité**, la réalisation **d'études de dangers** et de **plans d'urgence**
- L'installation de nombreux **équipements de sécurité** contrôlés et testés périodiquement
- La surveillance du site jour et nuit (personnel, gardiennage et astreintes sécurité) **7jours/7**
- **Des exercices de sécurité civile réalisés (POI et PPI)**

## MOYENS MESURES DE PREVENTION ET DE REDUCTION DES RISQUES ;

- Une **politique de prévention** avec un **Système de Gestion de la Sécurité**, la réalisation **d'études de dangers** et de **plans d'urgence**
- L'installation de nombreux **équipements de sécurité** contrôlés et testés périodiquement
- La surveillance du site jour et nuit (personnel, gardiennage et astreintes sécurité) **7jours/7**
- **Des exercices de sécurité civile réalisés (POI et PPI)**

## MOYENS DE SECOURS

- Des équipements pour l'extinction du feu et la protection des installations voisines.
- Le **Plan d'Opération Interne (POI)** définit l'organisation des secours et les actions à mettre en œuvre pour maîtriser un évènement accidentel dont les effets se limitent au site. Il intègre également l'évacuation par STCM B2 des personnes se trouvant à ce moment dans la déchetterie de la communauté de commune voisine au site STCM B2.
- Le **Plan Particulier d'Intervention (PPI)**, est établi par l'ensemble des services susceptibles d'intervenir dans les opérations de secours sous l'autorité du Préfet et vient se substituer au POI dans le cas d'un sinistre venant à sortir des limites de l'établissement. C'est dans le cadre du PPI que les populations présentes sur le site de la déchetterie et dans un périmètre de 300 m centré sur le site de STCM B2, pourraient être amenées à évacuer la zone.

*Conserver cette fiche : savoir c'est réagir vite et efficacement*

PERIMETRE CONCERNE PAR LE PPI, CENTRE SUR STCM B2,  
(SOIT 300m DE L'INCENDIE)

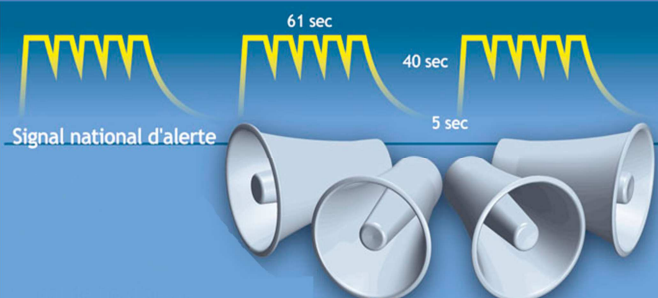
Périmètre PPI : 300 mètres centré sur le stockage de batteries



Distance atteinte par le Seuil des Effets Irréversibles  
liés aux fumées de l'incendie du stockage des batteries : 1535 mg/m<sup>3</sup>  
(condition météo D10)

## EN CAS D'ALERTE DE LA SIRENE PPI

### ALERTE SONORE



Sirène à son modulé

3 fois 1 minute et 41 secondes coupées par des espaces de 5 secondes.

**FAIRE** : Personnes présentes sur le site de la déchetterie



Evacuez les alentours du site STCM B2

**FAIRE** : Personnes présentes sur le site STCM B2

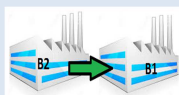


Rassemblez-vous au point de rassemblement sur le site de B2

Recensez-vous - Comptabilisez vous



Transfert sur le site de STCM B1, sur ordre du Directeur des Opérations Internes



**FAIRE** : TOUS



Ecoutez

**NE PAS FAIRE** : Personnes présentes sur le site STCM B2



N'allez pas chercher vos enfants à l'école

**NE PAS FAIRE** : TOUS



Ne téléphonez pas



Ne fumez pas

### FIN D'ALERTE



Sirène à son continu, durant 30 secondes

Si vous pensez avoir respiré des fumées toxiques, présentez-vous à un médecin dès la fin d'alerte.

**Ne revenez pas vers le site STCM B2 avant le signal de fin d'alerte.**

*Conserver cette fiche : savoir c'est réagir vite et efficacement*



**INFORMEZ-VOUS EN ECOUTANT LA RADIO UN MESSAGE PEUT  
ETRE DIFFUSE SUR LES RADIOS LOCALES**



**France Bleu → 100.9 FM**



**France INFO → 105.5 FM**

Dans tous les cas suivez les instructions données par les autorités par l'intermédiaire de la radio ou de véhicule avec haut-parleurs

**RAPPEL DES ADRESSES UTILES**

**Mairie de Bazoches-les Gallerandes**

Place de la Mairie,

45480 Bazoches-les-Gallerandes

Tél : 02 38 39 40 01

Mail : [mairie-bazoches-gal@wanadoo.fr](mailto:mairie-bazoches-gal@wanadoo.fr)

**Préfecture du Loiret**

181 rue de Bourgogne

45042 Orléans Cedex 1

Tél : 02.38.81.40.00

Internet : [www.loiret.gouv.fr](http://www.loiret.gouv.fr)

**Unité territoriale de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)**

3, rue du Carbone

45072 Orléans cedex 2

Tél : 02.38.25.01.20

**STCM (Société de Traitement Chimique des Métaux) Siège**

11, route de Pithiviers

45480 Bazoches les Gallerandes

Tél : 02.38.34.53.23

Site : [www.stc-metaux.com](http://www.stc-metaux.com)